

QU'EST-CE QUE LE CHAMPIONNAT PROVINCIAL DES CHAUFFEURS PROFESSIONNELS DE CAMIONS ?

Le Championnat provincial des chauffeurs professionnels de camions du Québec est organisé en collaboration avec l'industrie et l'Association du camionnage du Québec.

TOURNOI D'HABILITÉ

Ce volet de compétition a pour but de déterminer, par une série d'épreuves en circuit fermé, le degré de connaissances des concurrents relativement au Code de la sécurité routière et aux normes de sécurité ainsi que leur habileté à conduire le genre d'équipement utilisé dans la compétition où ils sont inscrits.

Liste des épreuves excluant la ronde de sécurité, l'examen écrit et contact aux trois points :

- Abord de quai
- Quai de chargement
- Serpentin
- Ruelle en saillie
- Virage à angle droit
- Ligne droite
- Dégagement en rétréci
- Ligne arrêt
- Arrêt arrière à une pesée
- Cédez
- Cible

Les catégories d'équipement utilisé pour les compétitions « Habileté » sont :

1. Camion porteur (2 essieux)
2. Tracteur à essieu simple (2 essieux) avec semi-remorque à essieu simple (4 essieux)
3. Tracteur à essieu tandem (2 essieux) avec semi-remorque à essieu tandem (5 essieux)
4. Train de type B

De plus, chacun des chauffeurs ou formateurs détenteur d'un permis de conduire de classe 1 (excluant la catégorie « Étudiants ») ayant obtenu l'une des trois premières places dans sa catégorie lors de l'un des Championnats régionaux sera automatiquement inscrit à la **compétition finale** qui se déroulera dans le cadre de la Semaine nationale du camionnage, le vendredi 8 septembre 2017.